



LIEN MUNICIPAL Varize-Vaudoncourt

2011, UNE ANNEE DE TRANSITION

SOMMAIRE	page
L'EDITO	1
INFOS ET ETAT CIVIL	2
LA VIE DES VILLAGES	3
MANIFESTATIONS	4
PRISE EN COMPTE DU HANDICAP	5
INFO MULTIFLUX	6

Cette année aura été marquée par toute une série d'événements sur le plan international tout d'abord avec des manifestations populaires importantes, rassemblées sous le vocable de « Printemps arabe » qui se sont déroulées dans de nombreux pays - Tunisie, Egypte, Lybie, etc. Des sociétés nouvelles, dont il faut espérer qu'elles soient plus démocratiques, devraient voir le jour, avec sans doute des transformations économiques et sociales importantes. Les relations entre l'Europe et les pays de la méditerranée devraient être amenées à évoluer durablement dans les années à venir.

Pour faire face à la crise financière mondiale, débutée fin 2007, les états ont du intervenir massivement ces dernières années pour tenter de l'enrayer et ont largement sollicité leurs finances publiques. Les conséquences de cette crise se font aujourd'hui fortement ressentir avec une crise de la dette publique qui touche tout particulièrement les pays d'Europe, les Etats-Unis et atteint, en 2011 des records. Des plans de redressement des économies sont mis progressivement en place, avec, il faut en tout cas le souhaiter, un retour de la croissance et surtout de l'emploi en Europe et en France.

Dans ces périodes difficiles, les solidarités sur le plan local doivent être renforcées pour permettre aux populations les plus fragiles de s'en sortir et éviter un accroissement des inégalités. C'en est en ce sens qu'un service de transport à la demande vient d'être lancé par la Communauté de Communes afin d'aider les personnes en difficulté à se déplacer. En effet, la mobilité est particulièrement nécessaire dans un territoire rural pour trouver, par exemple, un emploi. La solidarité se développe aussi dans nos villages grâce aux associations actives qui y sont présentes et qui mènent de nombreuses actions pour les habitants. La solidarité se vit également au quotidien et chacun d'entre nous peut, à sa manière, rendre service à la collectivité ou à un voisin, tout simplement.

Enfin, 2012 sera une année importante avec des élections présidentielles dans notre pays bien sûr, mais aussi dans d'autres états importants tels qu'aux Etats-Unis et en Russie. Les majorités qui sortiront des urnes auront alors de lourdes responsabilités pour engager leurs populations vers un avenir moins incertain.

Il faut espérer que 2011 n'ait finalement été qu'une année de transition.

VŒUX DE LA MUNICIPALITE :

Si l'année 2011 s'achève sur une tonalité plutôt morose au regard des conséquences de la crise économique et sociale, l'esprit de solidarité doit être d'autant plus fort dans ces moments difficiles notamment envers les personnes touchées par la maladie, la perte d'un emploi ou encore par la disparition d'un proche.

Nous souhaitons à tous les villageois un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Très bonne année 2012, pleine de bonheur, de santé et de réussite.



LIEN MUNICIPAL VARIZE- VAUDONCOURT

Directeur de la publication :
Claude SCHOUMACHER

Rédacteur : Franck ROGOVITZ

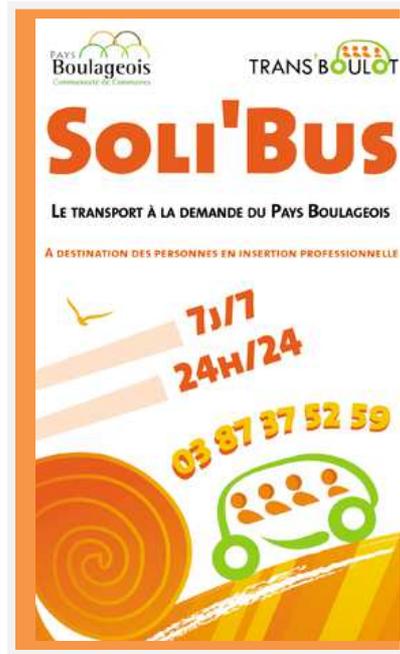
Comité de rédaction : Christine
KLEIN, Eliane KLEIN, Myriam
RITZENTHALER

www.varize.fr

INFOS ET ETAT CIVIL

SOLI'BUS, UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Un service de transport à la demande, intitulé Soli'Bus, vient d'être lancé par la Communauté de Communes du Pays Boulageois (CCPB). Soli'Bus est destiné aux personnes en situation d'accès à l'emploi et aux personnes âgées de plus de 65 ans qui ne disposent pas de moyens de locomotion. Les personnes en situation d'accès à l'emploi, en insertion ou en formation seront orientées vers Soli'Bus par Pôle Emploi ou les services sociaux. Les personnes âgées de plus de 65 ans sont totalement libres de s'inscrire au service en téléphonant au 03.87.37.52.59 du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 pour se rendre chez le médecin, au marché, etc. Ce service est géré par l'association trans'Boulot. Il répond à une logique de service en territoire rural, comme celui de la CCPB, car 20 % des personnes sont sans voiture, donc dans l'impossibilité de se rendre sur certains lieux éloignés des lignes de bus. Ce service a pour mission de répondre « 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 » aux problèmes de mobilité des populations dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Boulay.



LA SECURISATION DES VOIRIES

En concertation avec les habitants de Vaudoncourt, la signalisation de la traversée du village a été renforcée afin de mieux faire respecter la limitation de vitesse à 50 km/h ainsi que le régime des priorités à droite. La mise en place de panneaux indicateurs de vitesse aux entrées de Varize et de Vaudoncourt est actuellement à l'étude. Enfin, la pose de miroirs aux principaux carrefours à Varize a permis d'améliorer nettement la visibilité, à la grande satisfaction des usagers, et vient renforcer leur sécurisation. Une étude pour la mise en place de plateaux ralentisseurs devrait être lancée en 2012.

LE CARNET DES MARIAGES

Jérôme GEYER et Natalia KOROVINA *le 12/02/2011*

Pierre PAULOIN et Elodie GEYER *le 2/07/2011*

Michel ATTINETTI et Cécile DESIR *le 3/09/2011*

Frédéric GIL et Delphine PETIT *le 27/11/2011*

LES PERSONNES DECEDEES

Gérard THIL *le 8/03/2011*

Bernard COLLE *le 23/09/2011*

Marie SCHOUMACHER *le 9/10/2011*

Marie Clémentine JOLY *le 7/11/2011*

AMELIORONS LE CADRE DE VIE : QUELQUES RAPPELS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Entretiens des trottoirs et des usoirs : en cas de neige, il est rappelé que les riverains doivent se charger de débayer les trottoirs devant chez eux et de déverser éventuellement du sel et/ou du sable pour éviter que la chaussée ne soit glissante. Il est rappelé à cette occasion que les riverains ont à leur charge l'entretien régulier des trottoirs et des usoirs.

Taille des végétaux : en bordure de voie publique, les végétaux (haies, arbustes, arbres), ne doivent en aucun cas causer une gêne pour la circulation des piétons et des véhicules. Une taille régulière des végétaux doit donc être réalisée par les propriétaires pour améliorer la visibilité.

NUMEROS UTILES

Mairie de Varize (tél./fax) :03.87.64.21.67
e-mail : mairie.varize@wanadoo.fr
site internet : www.varize.fr

Syndicat des eaux Varize (SIEB) :0810.858.858
et de Vaudoncourt (SEBVF) : 03.87.29.30.31

Perception de Boulay :03.87.79.16.78

Gendarmerie-police :17

SAMU :15

Pompiers : 18

Communauté de communes de Boulay : 03.87.79.52.90

Espace Info Energie :03.87.86.46.62
ou 0 810 422 422

BON A SAVOIR

• **Culte catholique** : Abbé Epiphane AYIH AKAKPO, Presbytère Condé-Northen (03.87.79.12.97)

• **Culte protestant** : Courcelles-Chaussy (03.87.64.00.19)

• **Correspondant Républicain Lorrain** : Jean-Jacques KLEIN (03.87.64.24.74)

• **Collecte déchets ménagers**: tous les jeudis

• **Conteneurs à verre** : deux conteneurs sont installés, l'un derrière le terrain de tennis et le second à l'entrée de Varize en venant de Pontigny

• **Recyclage des textiles** : le conteneur de recyclage des textiles est situé derrière le terrain de tennis

LA VIE DES VILLAGES

« LES TRICOTEUSES », DU TALENT ET DE LA GENEROSITE !

Au sein de la section « Femmes » du Foyer Varize-Vaudoncourt, Claudine Reslinger réunit chaque semaine son groupe tricot composé de sept femmes. Tricoteuse experte elle prodigue des conseils avisés et montre comment réaliser des points simples et des points compliqués. Le jersey, le point mousse, les tresses, le jacquard et bien d'autres points n'ont pas de secrets pour elle !

Depuis septembre 2009, Josette, Lucette, Martine, Malou, Denise, Rose-Marie et Myriam la rejoignent tous les mercredis à 14h dans les locaux du Foyer à Varize. C'est un après-midi de retrouvailles fort sympathique et l'ambiance y est très chaleureuse. Elles mettent leurs talents à profit pour offrir certaines de leurs réalisations à des personnes dans le besoin et cette année elles ont déjà rempli un carton de layette aux couleurs chatoyantes destinée à des prématurés de la Clinique Claude Bernard ou de la maternité de Forbach. S'il vous reste de la laine dans vos tiroirs ou bien des boutons, des pressions, vous pouvez leur apporter pour cette noble cause.



Si vous avez envie de vous initier au tricot, de vous perfectionner ou tout simplement de partager un moment convivial, venez vous joindre à cette équipe enthousiaste.

LES 90 ANS DE MADAME JULIETTE LATTWEIN

Après Madame Bouissy au mois d'avril, c'était au tour de Madame Lattwein de fêter ses 90 ans le 1^{er} décembre dernier. Juliette Lattwein est née le 1^{er} décembre 1921 à Morsbach. Elle y a passé son enfance et s'y est mariée le 14 septembre 1946, son mari étant garagiste dans la commune. C'est en 1979 que Juliette Lattwein et son mari se sont installés à Varize après avoir rénovés la maison qu'elle occupe, seule désormais, depuis la perte de son époux en 2008. C'est à une doyenne du village en pleine forme et de fort bonne humeur que la municipalité a souhaité un joyeux anniversaire. Il lui a été remis à cette occasion un bel arrangement floral de l'ESAT de Varize et des macarons de Boulay. Que tous nos meilleurs vœux l'accompagnent !



FOYER VARIZE-VAUDONCOURT : SORTIE FAMILIALE A EUROPA PARK



Le Foyer Varize-Vaudoncourt a organisé pour la première fois une sortie à Europa Park durant le mois de juillet. C'est sous un temps ensoleillé que petits et grands ont pu profiter toute la journée des nombreuses attractions offertes par ce parc de loisirs allemand. Fort de ce succès, le Foyer envisage de programmer l'année prochaine une autre sortie.

MANIFESTATIONS

LE REPAS DES ANCIENS : UN MOMENT DE CONVIVIALITE

Les aînés de notre commune se sont retrouvés à la salle des fêtes le dimanche 23 octobre.

Ils ont été accueillis par le maire Claude Schoumacher, par Eliane Klein, maire délégué et les élus du conseil municipal. Un excellent repas leur a été servi par l'Auberge de Varize. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale, animée par Paul Chloup et égayée par des chants et de la danse, chacun a profité de ce moment pour échanger avec les autres convives.



HALLOWEEN 2011 : UNE MANIFESTATION TRES APPRECIEE PAR LES PETITS...ET LES GRANDS

Organisé par le Foyer Varize-Vaudoncourt, le défilé d'Halloween a rencontré un vif succès cette année avec près de 80 enfants qui ont sillonné les rues des villages.

Les enfants avaient revêtu leur plus beau, et effrayant costume, pour sonner aux portes des villageois et obtenir ainsi des bonbons et autres friandises. Certains parents n'avaient pas hésité à se déguiser pour cette occasion et c'est une troupe joyeuse qui a ramené un véritable butin à la salle des fêtes de Varize. Après cette longue marche, les enfants ont pu reprendre des forces avec un goûter et chacun est ensuite reparti avec un sachet rempli de friandises. Merci à ceux qui ont ouvert ce soir-là leur porte à nos petits monstres !



SAINT NICOLAS ET PERE FOUETTARD

Malgré la pluie et le vent Saint-Nicolas est venu rendre visite aux enfants de la commune le 3 décembre dernier. Après un spectacle d'acrobatie et de jonglerie, Saint-Nicolas a distribué un sachet de friandises à tous les enfants présents. Il s'en est ensuite allé poursuivre sa distribution dans d'autres villages en compagnie de Père Fouettard. A l'année prochaine Saint-Nicolas !



LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

UNE LEGISLATION IMPORTANTE SUR LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP

En France, près de 10% de la population souffre d'un handicap. Avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes touchées par un handicap ne cesse de croître. Ainsi, nous aurons tous, à un moment ou à un autre de notre vie, à subir ponctuellement ou durablement un handicap (handicap moteur, malvoyance, altération mentale, troubles de l'audition...).

La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, pose le principe que toute personne handicapée a le droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale et ouvre plusieurs droits nouveaux :

- **la compensation** : la loi handicap met en œuvre le principe du droit à compensation du handicap, en établissement comme à domicile. La prestation de compensation couvre les besoins en aide humaine, technique ou animale, aménagement du logement ou du véhicule, en fonction du projet de vie formulé par la personne handicapée ;
- **La scolarité** : la loi handicap reconnaît à tout enfant porteur de handicap le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile ;
- **l'emploi** : la loi handicap réaffirme l'obligation d'emploi d'au moins 6 % de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés, renforce les sanctions, crée des incitations et les étend aux employeurs publics ;
- **l'accessibilité** : la loi handicap définit les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité. Elle crée l'obligation de mise en accessibilité des bâtiments et des transports dans un délai maximum de 10 ans ;
- **les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)** : la loi handicap crée les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Elles exercent, dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs proches, (la MDPH Moselle est située à Metz, Europlaza, Bâtiment D, 1 rue Claude Chappe BP

RENDRE ACCESSIBLE LA VOIRIE ET LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC :

L'accessibilité est une condition primordiale pour permettre à tous d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale. La loi handicap rend obligatoire l'accessibilité des locaux d'habitation neufs, privés et tous les établissements recevant du public. La loi étend l'obligation d'accessibilité à toute la chaîne du déplacement. Ainsi, la personne handicapée doit pouvoir accéder à un bâtiment recevant du public sans rupture dans la chaîne des déplacements (voirie, espace public, transports...).

Concrètement, les communes doivent rendre accessibles aux personnes handicapées leurs établissements recevant du public avant le 1er janvier 2015. Afin de respecter cette obligation, la municipalité de Varize va engager des travaux d'aménagement du parvis de la mairie pour permettre l'accessibilité des personnes handicapées. Les travaux consisteront en la création d'une rampe d'accès qui tiendra compte de l'architecture caractéristique de la Mairie. Une intégration paysagère de cet aménagement devrait également être effectuée.



Enfin, concernant la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics, la Communauté de Communes du Pays Boulageois devrait lancer prochainement une étude sur l'ensemble des communes membres afin d'identifier les travaux prioritaires d'aménagements de voirie qui resteront à charge communale.

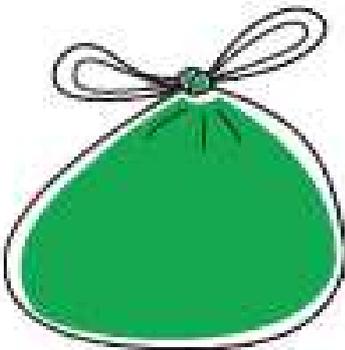
INFO MULTIFLUX

Cela fait six mois qu'une nouvelle collecte des déchets en multiflux a été mise en place sur notre commune. Chaque foyer dispose désormais d'une poubelle bi-bacs, l'un contenant les **biodéchets (sac vert)** et l'autre contenant les **déchets résiduels (sac bleu)**, c'est-à-dire les déchets qui ne peuvent aller dans le sac vert ou dans le **sac orange (déchets valorisables)**. La collecte de tous ces déchets s'effectue une fois par semaine tous les jeudis.

A noter qu'en cas de non-respect des consignes de tri, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'un professionnel, une étiquette rouge de non-conformité sera apposée sur les conteneurs qui seront non collectés. Passé un délai de 8 jours, si le tri n'est toujours pas correctement effectué, la Communauté de Communes du Pays Boulageois procédera à leur collecte, les frais afférents au transport et au traitement des déchets non triés seront mis à la charge de l'usager domestique ou professionnel. Chacun a donc à y gagner en adoptant le bon geste de tri.

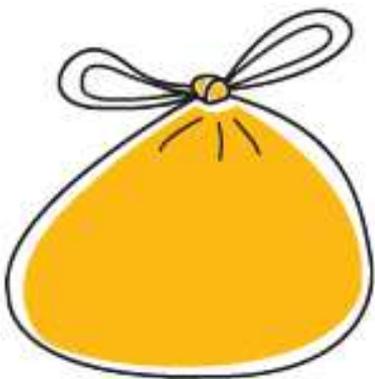
RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Les biodéchets



Restes alimentaires et de préparation de repas (restes de repas, de viandes et poissons, épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé...), papiers souillés (mouchoirs, essuie-tout...), assiettes en carton, petits déchets verts, litières d'animaux (sciures, paille et copeaux de bois uniquement).

Les recyclables



Briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique (avec leurs bouchons), journaux, revues, magazines, cartonnettes, emballages en acier et en aluminium.

Les résiduels



Films et barquettes alimentaires, déchets minéraux (coquilles de crustacés et litières de chats), sacs et sachets plastiques, pots de beurre/ crème/yaourt, éponges, lingettes nettoyantes, couches culottes et contenu de la poubelle de salle de bain (disques démaquillants...),